

CERALUTION H

Version: 5.04

Date de révision 13.09.2013

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial	CERALUTION H
INCI	Behenyl Alcohol, Glyceryl Stearate, Glyceryl Stearate Citrate, Disodium Ethylene Dicotamide PEG-15 Disulfate

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation	utilisation industrielle matière première pour produit cosmétique
Utilisations déconseillées	

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	SASOL Germany GmbH Anckelmannsplatz 1 20537 Hamburg Téléphone: +49 40 63684-1000 Téléfax: +49 40 63684-3700
Information (service sécurité des produits):	Téléphone: + 49 (0) 23 65 - 49 47 05 Téléfax: + 49 (0) 23 65 - 49 92 40
E-mail:	msds-info.germany@de.sasol.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	+ 49 (0) 23 65 - 49 22 32
--------------------------	---------------------------

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3 Autres dangers

Forme des couches glissantes/grasses avec l'eau.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est un mélange dans le sens du règlement (CE) 1907/2006.

**CERALUTION H**

Version: 5.04

Date de révision 13.09.2013

CARACTERISATION CHIMIQUE**glycérides en C16-18, mono-, di- et tri-**

contenu: 30 - 50 %

Type de composant: Matière active**No.-CE:** 293-215-6**No.-Index:****No.-CAS:** 91052-54-9**No REACH:****Nom de la substance (REACH / CLP):** Glycerides, C16-18 mono-, di- and tri-**docosane-1-ol**

contenu: 10 - 25 %

Type de composant: Matière active**No.-CE:** 211-546-6**No.-Index:****No.-CAS:** 661-19-8**No REACH:** 01-2119487963-20-0000**Nom de la substance (REACH / CLP):** docosan-1-ol**octadécane-1-ol**

contenu: 10 - 25 %

Type de composant: Matière active**No.-CE:** 204-017-6**No.-Index:****No.-CAS:** 112-92-5**No REACH:** 01-2119485907-20-0000**Nom de la substance (REACH / CLP):** octadecan-1-ol**acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique**

contenu: 10 - 20 %

Type de composant: Matière active**No.-CE:****No.-Index:****No.-CAS:** 519050-73-8**No REACH:** Sans rapport (polymère)**glycérides hydrogénés en C16-18, mono-, di- et tri-, citrates, sels de potassium**

contenu: 10 - 20 %

Type de composant: Matière active**No.-CE:** 294-600-1**No.-Index:****No.-CAS:** 91744-38-6**No REACH:****Nom de la substance (REACH / CLP):** Glycerides, C16-18 mono-, di- and tri-, hydrogenated, citrates, potassium salts**icosane-1-ol**

contenu: 3 - 7 %

Type de composant: Matière active**No.-CE:** 211-119-4**No.-Index:****No.-CAS:** 629-96-9**No REACH:** 01-2119485909-16-0000**Nom de la substance (REACH / CLP):** icosan-1-ol**COMPOSANTS OU AUTRES SUBSTANCES DANGEREUSES ET SUBSTANCES AVEC VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE A INDIQUER CONFORMEMENT AU REGLEMENT (CE) 1907/2006**

Aucun composant dangereux selon le Règlement (CE) No. 1907/2006

SECTION 4: PREMIERS SECOURS**4.1 Description des premiers secours**



CERALUTION H

Version: 5.04

Date de révision 13.09.2013

Conseils généraux	Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
En cas d'inhalation	Eloigner du lieu d'exposition, coucher. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Surveiller la respiration, donner de l'oxygène si nécessaire. Consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	Laver abondamment à l'eau.
En cas de contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau.
En cas d'ingestion	Consulter un médecin. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Symptômes: Pas d'information disponible. Risques: Pas d'information disponible.
--	--

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Traitement: Pas d'information disponible.
--	---

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eau pulvérisée, Poudre sèche, Mousse, Dioxyde de carbone (CO2)
---------------------------------------	--

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	En cas d'incendie, formation possible de vapeurs et de gaz de combustion dangereux.
---	---

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
Information supplémentaire	Procédure standard pour feux d'origine chimique.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

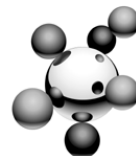
Précautions individuelles	Utiliser un équipement de protection individuelle.
Précautions spéciales	Risque de glissade après fuite ou déversement accidentel.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.
--	---

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Forme fondue: Laisser le produit se solidifier et utiliser un équipement de manutention mécanique.
------------------------------	---



CERALUTION H

Version: 5.04

Date de révision 13.09.2013

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs Pas de conditions spéciales de stockage requises.

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510) 11: Solides combustibles

Autres données Stable dans des conditions normales.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Ces informations ne sont pas disponibles.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

COMPOSANTS AVEC VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE NATIONALES

donnée non disponible

LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE EUROPEENNES

donnée non disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection respiratoire Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. En cas d'aération insuffisante, de dépassement des valeurs limites sur le lieu de travail, de gêne due à une odeur trop forte ou d'apparition de poussières, de fibres et fumées, utiliser un appareil respiratoire autonome ou un appareil respiratoire avec un filtre de type P2 ou P3, conf. à la norme EN 143.

Protection des mains Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre., Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact., Il faut savoir que pour l'usage journalier la durabilité d'un gant résistant aux produits chimiques peut être notablement plus courte que le temps de pénétration mesuré selon EN 374, en raison des nombreux effets extérieurs (par ex. la température).



CERALUTION H

Version: 5.04

Date de révision 13.09.2013

gants appropriés à un contact prolongé:

Matériel: caoutchouc butyle
Temps de pénétration: >= 480 min
épaisseur matériau: >= 0,7 mm

gants appropriés à la protection contre les projections:

Matériel: Caoutchouc nitrile/latex nitrile
Temps de pénétration: >= 30 min
épaisseur matériau: >= 0,4 mm

Protection des yeux	Lunettes de sécurité
Mesures d'hygiène	À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Mesures de protection	Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

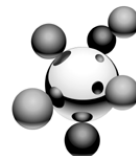
CONTROLES D'EXPOSITION LIES A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Conseils généraux	Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.
--------------------------	---

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	solide; 20 °C; 1.013 hPa
Forme	cireux
Couleur	jaune
Odeur	légère
Seuil olfactif	donnée non disponible
pH	env. 6,4; 10 g/l; 20 °C
Point/intervalle de fusion	61,2 °C; 1.013 hPa
Point/intervalle d'ébullition	env. 90 °C; 1.013 hPa
Point d'éclair	> 90 °C; 1.013 hPa
Taux d'évaporation	Non pertinent / non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	donnée non disponible
Pression de vapeur	< 0,1 hPa; 20 °C
Densité de vapeur relative	donnée non disponible
Densité	0,881 g/cm ³ ; 75 °C; DIN 51757
Densité relative	donnée non disponible
Masse volumique apparente	non applicable
Hydrosolubilité	donnée non disponible



CERALUTION H

Version: 5.04

Date de révision 13.09.2013

Coefficient de partage: n-octanol/eau	non applicable
Température d'inflammation	donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	donnée non disponible
Viscosité, dynamique	1.000 mPa.s; 60 °C; ISO 6388
Propriétés explosives	Les composants ne comprennent aucun groupe chimique pouvant présenter des propriétés explosives.
Propriétés comburantes	n'est pas à attendre étant donné la structure et les groupes fonctionnels.

9.2 Autres données

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Note Stable à température et pression ambiantes normales.

10.2 Stabilité chimique

Note Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter Echauffement direct, encrassement, contamination chimique, exposition au soleil, UV ou radiation ionisante.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter Aucun(e) à notre connaissance.;

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Pas de décomposition en utilisation conforme.

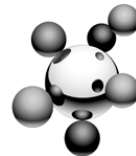
Décomposition thermique Pas de décomposition en utilisation conforme.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale docosane-1-ol:
DL50 rat: > 2.000 mg/kg
(valeur de la littérature)
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



CERALUTION H

Version: 5.04

Date de révision 13.09.2013

octadécane-1-ol:
DL50 rat: > 2.000 mg/kg; OCDE Ligne directrice 401
(valeur de la littérature)
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique:
DL50 rat: > 2.000 mg/kg; OCDE Ligne directrice 401
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

icosane-1-ol:
DL50 rat: > 5.000 mg/kg; OCDE Ligne directrice 401
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation

docosane-1-ol:
L'examen n'est pas utile.
Justification:
Des données du groupe de substances laissent présumer que la valeur LC50 est plus élevée que la concentration de la vapeur saturée.

octadécane-1-ol:
L'acquisition de données n'est pas possible du point de vue technique.
Justification:
Des données du groupe de substances laissent présumer que la valeur LC50 est plus élevée que la concentration de la vapeur saturée.

acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique:
donnée non disponible

icosane-1-ol:
L'examen n'est pas utile.
Justification:
Des données du groupe de substances laissent présumer que la valeur LC50 est plus élevée que la concentration de la vapeur saturée.

Toxicité aiguë par voie cutanée

docosane-1-ol:
DL50 lapin: > 5.000 mg/kg;
(valeur de la littérature)
Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).
Substance d'essai: icosane-1-ol
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

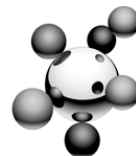
octadécane-1-ol:
DL50 dermal lapin: > 5.000 mg/kg;
Symptômes: Erythème, Amaigrissement, Faiblesse
Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).
Substance d'essai: 1-Tetradecanol
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique:
DL50 lapin: > 2.000 mg/kg; OCDE Ligne directrice 402
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

icosane-1-ol:
DL50 lapin: > 5.000 mg/kg;
(valeur de la littérature)
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Irritation de la peau**

docosane-1-ol:
lapin: non irritant; OCDE Ligne directrice 404
(valeur de la littérature)



CERALUTION H

Version: 5.04

Date de révision 13.09.2013

Pas d'irritation de la peau

octadécane-1-ol:

lapin: non irritant; OCDE Ligne directrice 404
(valeur de la littérature)

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique:

lapin: légèrement irritant; OCDE Ligne directrice 404

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

icosane-1-ol:

lapin: non irritant; OCDE Ligne directrice 404
(valeur de la littérature)

Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).

Substance d'essai: Docosan-1-ol

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Expérience chez l'homme -
Contact avec la peau**

octadécane-1-ol:
non irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Irritation des yeux

docosane-1-ol:

lapin: non irritant; OCDE Ligne directrice 405
(valeur de la littérature)

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

octadécane-1-ol:

lapin: non irritant; OCDE Ligne directrice 404
(valeur de la littérature)

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique:

lapin: légèrement irritant; OCDE Ligne directrice 405

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

icosane-1-ol:

lapin: non irritant; OCDE Ligne directrice 405
(valeur de la littérature)

Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).

Substance d'essai: docosane-1-ol

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation

docosane-1-ol:

Essai de Maximalisation cochon d'Inde: non sensibilisant; OCDE Ligne directrice 406

(valeur de la littérature)

Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).

Substance d'essai: octadécane-1-ol

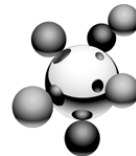
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

octadécane-1-ol:

Essai de Maximalisation cochon d'Inde: non sensibilisant; OCDE Ligne directrice 406

(valeur de la littérature)

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas



CERALUTION H

Version: 5.04

Date de révision 13.09.2013

remplis.

acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique:
Buehler Test cochon d'Inde: non sensibilisant; OCDE Ligne directrice 406
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

icosane-1-ol:
Essai de Maximalisation cochon d'Inde: non sensibilisant; OCDE Ligne directrice 406
(valeur de la littérature)
Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).
Substance d'essai: octadécane-1-ol
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales**Génotoxicité in vitro**

docosane-1-ol:
Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes
(valeur de la littérature)
profil de groupe

octadécane-1-ol:
Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes
(valeur de la littérature)

acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique:
Test de Ames; Salmonella typhimurium; avec et sans activation métabolique: non mutagène; OCDE Ligne directrice 471

icosane-1-ol:
Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes
(valeur de la littérature)
profil de groupe

Génotoxicité in vivo

docosane-1-ol:
Les tests in vivo n'ont pas montré des effets mutagènes
(valeur de la littérature)
profil de groupe

octadécane-1-ol:
Les tests in vivo n'ont pas montré des effets mutagènes
(valeur de la littérature)

acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique:
donnée non disponible

icosane-1-ol:
Les tests in vivo n'ont pas montré des effets mutagènes
(valeur de la littérature)
profil de groupe

Remarques

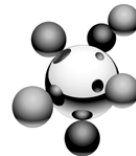
docosane-1-ol:
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

octadécane-1-ol:
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique:
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

icosane-1-ol:
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité



CERALUTION H

Version: 5.04

Date de révision 13.09.2013

Cancérogénicité

docosane-1-ol:

La substance s'est révélée ne pas être génotoxique - pour cette raison, un potentiel cancérogène n'est pas très probable.
profil de groupe

octadécane-1-ol:

L'examen n'est pas utile.

Justification:

La substance s'est révélée ne pas être génotoxique - pour cette raison, un potentiel cancérogène n'est pas très probable.
profil de groupe

acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique:
Ces informations ne sont pas disponibles.

icosane-1-ol:

La substance s'est révélée ne pas être génotoxique - pour cette raison, un potentiel cancérogène n'est pas très probable.
profil de groupe

Toxicité pour la reproduction**Toxicité pour la reproduction**

docosane-1-ol:

rat; Oral(e)

NOAEL ((pais)): > 1.000 mg/kg (par poids et jour)

NOAEL (F1): > 1.000 mg/kg (par poids et jour)

(valeur de la littérature)

octadécane-1-ol:

rat; Oral(e); 55 jours

NOAEL ((pais)): 2.000 mg/kg (par poids et jour)

NOAEL (F1): 2.000 mg/kg (par poids et jour); OCDE Ligne directrice 422

(valeur de la littérature)

octadécane-1-ol:

rat; Oral(e); 90 jours

NOAEL ((pais)): 1.127 mg/kg (par poids et jour)

Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).

Substance d'essai: hexane-1-ol

acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique:
Ces informations ne sont pas disponibles.

icosane-1-ol:

rat; Oral(e); 182 jours

NOAEL ((pais)): 1.000 mg/kg (par poids et jour)

(valeur de la littérature)

Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).

Substance d'essai: Docosan-1-ol

Remarques Toxicité pour la reproduction

docosane-1-ol:

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

octadécane-1-ol:

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

icosane-1-ol:

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Tératogénicité

docosane-1-ol:

lapin; Oral(e)

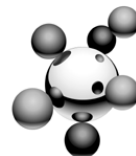
NOAEL: > 2.000 mg/kg (par poids et jour)

NOAEL (mère): > 2.000 mg/kg (par poids et jour)

(valeur de la littérature)

octadécane-1-ol:

rat; Oral(e)

**CERALUTION H**

Version: 5.04

Date de révision 13.09.2013

NOAEL: 2.000 mg/kg (par poids et jour)
NOAEL (mère): 2.000 mg/kg (par poids et jour); OCDE Ligne directrice 422
(valeur de la littérature)

acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique:
Ces informations ne sont pas disponibles.

icosane-1-ol:
lapin; Oral(e)
NOAEL: 2.000 mg/kg (par poids et jour)
NOAEL (mère): 2.000 mg/kg (par poids et jour); OCDE Ligne directrice 414
(valeur de la littérature)
Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec
des produits similaires (raisonnement par analogie).
Substance d'essai: docosane-1-ol

Remarques-Tératogénicité

docosane-1-ol:
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas
remplis.

octadécane-1-ol:
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas
remplis.

icosane-1-ol:
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas
remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**Remarques**

docosane-1-ol:
La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un
organe cible, exposition unique.

octadécane-1-ol:
La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un
organe cible, exposition unique.

acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique:
La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un
organe cible, exposition unique.

icosane-1-ol:
La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un
organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**Remarques**

docosane-1-ol:
La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un
organe cible, exposition répétée.

octadécane-1-ol:
La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un
organe cible, exposition répétée.

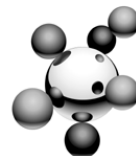
acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique:
Ces informations ne sont pas disponibles.

icosane-1-ol:
La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un
organe cible, exposition répétée.

Toxicité à dose répétée

docosane-1-ol:
rat; Oral(e); 182 jours
NOAEL: 1.000 mg/kg (par poids et jour); OCDE Ligne directrice 408
(valeur de la littérature)

octadécane-1-ol:
rat; Oral(e); Toxicité subaiguë
NOAEL: 1.000 mg/kg (par poids et jour); OCDE Ligne directrice 407
(valeur de la littérature)



CERALUTION H

Version: 5.04

Date de révision 13.09.2013

icosane-1-ol:
rat; Oral(e); Toxicité subchronique
NOAEL: 1.000 mg/kg (par poids et jour); OCDE Ligne directrice 408
(valeur de la littérature)
Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec
des produits similaires (raisonnement par analogie).
Substance d'essai: Docosan-1-ol

Danger par aspiration**Toxicité par aspiration**

docosane-1-ol:
non applicable

octadécane-1-ol:
non applicable

acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique:
non applicable

icosane-1-ol:
non applicable

Informations toxicologiques

docosane-1-ol:
toxicocinétiques
La substance est difficilement absorbée par la peau.
Il est considéré que la substance est biodisponible par la voie d'absorption orale.
La substance est métabolisée et éliminée.

octadécane-1-ol:
toxicocinétiques
La substance est difficilement absorbée par la peau.
Des composants du produit peuvent être absorbés par ingestion.
La substance est métabolisée et éliminée.

icosane-1-ol:
Toxicocinétique, métabolisme et distribution
La substance est difficilement absorbée par la peau.
Des composants du produit peuvent être absorbés par ingestion.
La substance est métabolisée et éliminée.

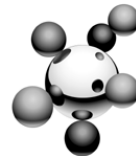
SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1 Toxicité****Toxicité pour le poisson**

docosane-1-ol:
CL50 (96 h) Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel): > 100 mg/l; Essai en semi-
statique; OCDE Ligne directrice 203
La concentration/le taux de charge est supérieur à l'hydrosolubilité.
(valeur de la littérature)

octadécane-1-ol:
(96 h) Salmo gairdneri; Essai en semi-statique; OCDE Ligne directrice 203
Pour la partie soluble dans l'eau pas de toxicité dans les conditions du test.
(valeur de la littérature)
Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec
des produits similaires (raisonnement par analogie).
Substance d'essai: hexadécane-1-ol

acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique:
CL50 (96 h) Cyprinus carpio (Carpe): > 1 - 10 mg/l; Essai en semi-statique; OCDE
Ligne directrice 203

icosane-1-ol:
(96 h) Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel); Essai en semi-statique; OCDE



CERALUTION H

Version: 5.04

Date de révision 13.09.2013

**Toxicité pour le poisson -
Toxicité chronique**

Ligne directrice 203
Pour la partie soluble dans l'eau pas de toxicité dans les conditions du test.
(valeur de la littérature)
Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).
Substance d'essai: octadécane-1-ol

docosane-1-ol:
L'examen n'est pas utile.
Justification:
L'acquisition de données n'est pas possible du point de vue technique.

octadécane-1-ol:
L'examen n'est pas utile.
Justification:
L'acquisition de données n'est pas possible du point de vue technique.

acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique:
donnée non disponible

icosane-1-ol:
L'examen n'est pas utile.
Il existe suffisamment d'informations pour supposer la non-toxicité de la limite de solubilité.

**Toxicité pour la daphnie et les
autres invertébrés aquatiques**

docosane-1-ol:
(48 h) Daphnia magna; calculé; QSAR
(valeur de la littérature)
Pour la partie soluble dans l'eau pas de toxicité dans les conditions du test.

octadécane-1-ol:
(48 h) Daphnia magna; Essai en statique; OCDE Ligne directrice 202
Pour la partie soluble dans l'eau pas de toxicité dans les conditions du test.
(valeur de la littérature)

acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique:
CE50 (48 h) Daphnia magna: > 10 - 100 mg/l; Essai en statique; OCDE Ligne
directrice 202

icosane-1-ol:
(48 h) Daphnia magna; calculé; QSAR
Pour la partie soluble dans l'eau pas de toxicité dans les conditions du test.
(valeur de la littérature)

**Toxicité pour la daphnie et les
autres invertébrés aquatiques -
Toxicité chronique**

docosane-1-ol:
L'examen n'est pas utile.
Justification:
L'acquisition de données n'est pas possible du point de vue technique.

octadécane-1-ol:
NOEC (21 jr) Daphnia magna; taux de reproduction; Essai en dynamique; EPA
OPPTS 850.1300; (valeur de la littérature)
Pour la partie soluble dans l'eau pas de toxicité dans les conditions du test.
Substance d'essai: octadécaneol, ramifiés

acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique:
donnée non disponible

icosane-1-ol:
L'examen n'est pas utile.
Il existe suffisamment d'informations pour supposer la non-toxicité de la limite de solubilité.

Toxicité des plantes aquatiques

docosane-1-ol:
; calculé; Pour la partie soluble dans l'eau pas de toxicité dans les conditions du
test.
profil de groupe

octadécane-1-ol:
(96 h) Desmodosmus subspicatus (algues vertes); Essai en statique; OCDE Ligne
directrice 201; Pour la partie soluble dans l'eau pas de toxicité dans les conditions
du test.

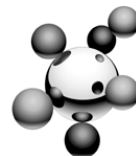


CERALUTION H

Version: 5.04

Date de révision 13.09.2013

	(valeur de la littérature)
	acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique: CE50 (72 h) Desmodesmus subspicatus (algues vertes): > 1 - 10 mg/l; Essai en statique; OCDE Ligne directrice 201
	icosane-1-ol: CE50 (72 h) ; calculé; Pour la partie soluble dans l'eau pas de toxicité dans les conditions du test. (valeur de la littérature) profil de groupe
Toxicité pour les bactéries	docosane-1-ol: L'examen n'est pas utile. Justification: Facilement biodégradable.
	octadécane-1-ol: L'examen n'est pas utile. Justification: Facilement biodégradable.
	acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique: CE50 (7 h) Pseudomonas putida: > 10.000 mg/l; Test d'inhibition de la multiplication cellulaire; DIN 38412
	icosane-1-ol: L'examen n'est pas utile. Justification: Facilement biodégradable.
Toxicité pour les organismes vivant dans le sol	docosane-1-ol: L'examen n'est pas utile. Justification: L'exposition directe et indirecte du sol est invraisemblable. Facilement biodégradable.
	octadécane-1-ol: L'examen n'est pas utile. Justification: Facilement biodégradable. L'exposition directe et indirecte du sol est invraisemblable.
	acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique: L'examen n'est pas utile. Justification: Facilement biodégradable.
	icosane-1-ol: L'examen n'est pas utile. Justification: Facilement biodégradable. L'exposition directe et indirecte du sol est invraisemblable.
toxicité concernant les végétaux terrestres	docosane-1-ol: L'examen n'est pas utile. Justification: L'exposition directe et indirecte du sol est invraisemblable. Facilement biodégradable.
	octadécane-1-ol: L'examen n'est pas utile. Justification: L'exposition directe et indirecte du sol est invraisemblable.
	acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique: L'examen n'est pas utile. Justification: Facilement biodégradable.
	icosane-1-ol: L'examen n'est pas utile. Justification:

**CERALUTION H**

Version: 5.04

Date de révision 13.09.2013

**toxicité concernant les autres
non-mammifères terrestres**

Facilement biodégradable.
L'exposition directe et indirecte du sol est invraisemblable.

docosane-1-ol:
L'examen n'est pas utile.
Justification:
En raison du grand nombre de données sur les mammifères, les études sur les oiseaux ne doivent pas être effectuées.

octadécane-1-ol:
L'examen n'est pas utile.
En raison du grand nombre de données sur les mammifères, les études sur les oiseaux ne doivent pas être effectuées.

acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique:
L'examen n'est pas utile.
Justification:
Facilement biodégradable.

icosane-1-ol:
L'examen n'est pas utile.
En raison du grand nombre de données sur les mammifères, les études sur les oiseaux ne doivent pas être effectuées.

12.2 Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

docosane-1-ol:
Facilement biodégradable.; > 60 %; 28 jr; aérobique; OCDE Ligne directrice 301 B (valeur de la littérature)

octadécane-1-ol:
Facilement biodégradable.; > 60 %; 28 jr; aérobique; OCDE Ligne directrice 301 B (valeur de la littérature)

acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique:
Facilement biodégradable.; > 70 %; 28 jr; aérobique; OCDE Ligne directrice 301 A (nouvelle version)

acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique:
Facilement biodégradable.; > 60 %; 28 jr; aérobique; OCDE Ligne directrice 301 B

icosane-1-ol:
Facilement biodégradable.; > 60 %; 28 jr; aérobique; OCDE Ligne directrice 301 B (valeur de la littérature)

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Bioaccumulation**

docosane-1-ol:
Une bioaccumulation est peu probable.

octadécane-1-ol:
Une bioaccumulation est peu probable.

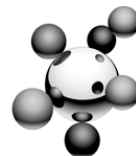
acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique:
donnée non disponible

icosane-1-ol:
Une bioaccumulation est peu probable.

12.4 Mobilité dans le sol**Mobilité**

docosane-1-ol:
Adsorption/Sol; Koc: 112000; calculé
immobile
forte adsorption sur les sols
La substance et ses produits de dégradation essentiels se décomposent très vite.

octadécane-1-ol:
Adsorption/Sol; Koc: 471350; calculé
immobile
forte adsorption sur les sols



CERALUTION H

Version: 5.04

Date de révision 13.09.2013

acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique:
donnée non disponible

icosane-1-ol:
Adsorption/Sol; Koc: 112000; calculé
immobile
forte adsorption sur les sols
La substance et ses produits de dégradation essentiels se décomposent très vite.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats de l'évaluation PBT

docosane-1-ol:
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

octadécane-1-ol:
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

icosane-1-ol:
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

12.6 Autres effets néfastes

Conseils généraux

docosane-1-ol:
Aucun(e) à notre connaissance.

octadécane-1-ol:
Aucun(e) à notre connaissance.

acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique:
Aucun(e) à notre connaissance.

icosane-1-ol:
Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

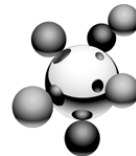
13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.
code des déchets de l'Union européenne: EWC	Il n'est pas possible de déterminer pour ce produit un code déchet conformément au Catalogue européen des déchets (CED), car seule l'utilisation par la consommateur permet son classement. Pour déterminer le code déchet il faut s'accorder avec l'autorité ou l'entreprise régionale d'évacuation des déchets.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

ADR	Marchandise non dangereuse
RID	Marchandise non dangereuse
ADN	Marchandise non dangereuse



CERALUTION H

Version: 5.04

Date de révision 13.09.2013

IMDG	Marchandise non dangereuse
ICAO/IATA	Marchandise non dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR	Marchandise non dangereuse
RID	Marchandise non dangereuse
ADN	Marchandise non dangereuse
IMDG	Marchandise non dangereuse
ICAO/IATA	Marchandise non dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR	Marchandise non dangereuse
RID	Marchandise non dangereuse
ADN	Marchandise non dangereuse
IMDG	Marchandise non dangereuse
ICAO/IATA	Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR	Marchandise non dangereuse
RID	Marchandise non dangereuse
ADN	Marchandise non dangereuse
IMDG	Marchandise non dangereuse
ICAO/IATA	Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR	Dangereux pour l'environnement	non
RID	Dangereux pour l'environnement	non
ADN	Dangereux pour l'environnement	non
IMDG	Marine polluant	no
ICAO/IATA	Environmentally hazardous	no

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

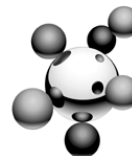
Remarques	Pas d'information disponible.
-----------	-------------------------------

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REGLEMENTS NATIONAUX/AUTRES REGLEMENTS

Directive 96/82/CE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant Entrée de la liste dans la directive: La Directive 96/82/CE ne s'applique pas



CERALUTION H

Version: 5.04

Date de révision 13.09.2013

des substances dangereuses

ÉTAT ACTUEL DE NOTIFICATION

US. Toxic Substances Control Act	TSCA	n (liste négative)
Canada. Environmental Protection Act	DSL	n (liste négative)
Australia. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act	AICS	n (liste négative)
New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand	NZIOC	n (liste négative)
Japan. Kashin-Hou Law List	ENCS (JP)	n (liste négative)
Japan. Industrial Safety & Health Law (ISHL) List	ISHL (JP)	n (liste négative)
Korea. Toxic Chemical Control Law (TCCL) List	KECI (KR)	n (liste négative)
Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act	PICCS (PH)	n (liste négative)
China. Inventory of Existing Chemical Substances	INV (CN)	y (liste positive)
Switzerland. Consolidated Inventory	CH INV	y (liste positive)

Remarque : les noms et les numéros CAS qui sont utilisés pour ce produit dans les nomenclatures chimiques mentionnées peuvent être différentes des données spécifiées dans le chapitre 3.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

docosan-1-ol

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

octadecan-1-ol

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

acides gras en C12/C14, éthersulfate d'éthylènediamide, sel sodique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance (exclue de l'obligation d'enregistrement).

icosan-1-ol

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

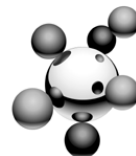
SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour:

3. Composition/ informations sur les composants

Information supplémentaire:

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de



CERALUTION H

Version: 5.04

Date de révision 13.09.2013

sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

signification des abréviations et acronymes utilisés

ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
AICS	Australian Inventory of Chemical Substances
ANSI	American National Standards Institute
ASTM	American Society of Testing and Materials (US)
BCF	Bioconcentration factor
CLP	Regulation on Classification, Labelling and Packaging of Substances and Mixtures
DIN	Deutsches Institut für Normung
DNEL	Derived No-Effect Level
DSL	Domestic Substances List
EC...	Effect concentration ... %
ENCS	Existing Notified Chemical Substances (Japan)
EWG	European Waste Catalogue
IATA	International Air Transport Association
IBC	Intermediate Bulk Container
ICAO	International Civil Aviation Organization
IMDG	International Maritime Dangerous Goods
IMO	International Maritime Organization
ISHL	Industrial Safety and Health Law (Japan)
ISO	International Organization for Standardization
IUAPC	International Union of Pure and Applied Chemistry
KECI	Korea Existing Chemicals Inventory
LC...	Lethal Concentration, ...%
LD...	Lethal Dose, ...%
MARPOL	International Convention for the Prevention of Pollution From Ships
NDSL	Non-Domestic Substances List
NOAEL	no observable adverse effect level
NOEL/NOEC	No Observed-effect level/concentration
NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals
OECD	Organisation for Economic Co-operation and Development
PBT	persistent, bioaccumulative, toxic
PICCS	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances
PNEC	Predicted No-Effect Concentration
REACH	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
TG	Test Guideline
TRGS	Technische Regeln für Gefahrstoffe
TSCA	Toxic Substances Control Act
vPvB	very persistent, very bioaccumulative
WKG	Wassergefährdungsklasse

Annexe

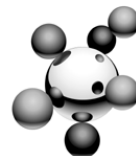
Sous les liens d'Internet ci-après, vous pouvez télécharger les annexes à la fiche de données de sécurité et/ou les listes des utilisations identifiées pour les substances indiquées.

docosan-1-ol

http://www.sasolgermany.de/fileadmin/doc/productsafety/Annex/000000000109_EN_01.pdf

octadecan-1-ol

http://www.sasolgermany.de/fileadmin/doc/productsafety/Annex/000000000063_EN_01.pdf



CERALUTION H

Version: 5.04

Date de révision 13.09.2013

icosan-1-ol

http://www.sasolgermany.de/fileadmin/doc/productsafety/Annex/00000000108_EN_01.pdf